

Centre Info-retraite BMO

1^{ère} ÉDITION, AVRIL 2008

Ressources

Le Centre Info-retraite BMO a pour mandat de trouver les meilleures recherches grand public de calibre mondial sur les enjeux nouveaux ou qui suscitent la réflexion.

Un large éventail de questions liées, notamment, au mode de vie, à la santé et aux finances y est traité dans un langage clair et accessible, afin que vous soyez mieux à même de prendre des décisions éclairées pour les années à venir.

Assumer une plus grande part de responsabilité pour sa retraite : se préparer et se donner un revenu durable.

Les médias regorgent de comptes rendus sur le vieillissement de la population canadienne. Actuellement, les baby-boomers comptent pour le tiers des quelque 31 millions et plus de Canadiens, et les experts estiment qu'en 2020, les personnes de plus de 65 ans représenteront 20 pour cent de la population du Canada. L'importante génération du baby-boom prendra bientôt le chemin de la retraite, et, en ce faisant, modifiera sensiblement l'idée que la société se fait de cette phase de l'existence et des meilleurs moyens à prendre pour s'y préparer.

La perspective de la retraite prochaine de la génération du baby-boom a pour effet d'attirer l'attention sur le revenu de retraite et sur la gestion de l'actif. Un rapport de la *Life Insurance Marketing Research Association* (LIMRA) et de la *Society of Actuaries* conclut que les futurs retraités devront assumer une plus grande part de responsabilité pour leur retraite que leurs devanciers. Ainsi, les Canadiens devront prendre des décisions importantes comme déterminer à quel moment ils pourront se permettre de quitter la vie active, déterminer l'emploi qu'ils feront de leurs avoirs et de leurs économies pour en tirer un revenu stable, établir le montant qu'ils pourront dépenser chaque année et choisir comment ils feront face, financièrement, à d'éventuels soins de longue durée, puis à la mort.

Non préparé pour la retraite

Un nombre élevé de rapports et d'études indiquent que les baby-boomers canadiens vieillissants ne sont tout simplement pas prêts financièrement pour la retraite.

L'une des principales raisons de cette impréparation est que moins de Canadiens sont couverts par un régime de pension agréé (RPA). De 1991 à 2004, le nombre de salariés bénéficiant d'un RPA est passé de 45,3 pour cent à 39 pour cent. Au même moment, la proportion des travailleurs couverts par des régimes à prestations déterminées était à la baisse. Les régimes d'épargne-retraite (RER) individuels ou collectifs sont des régimes à cotisations déterminées qui transfèrent à l'employé la responsabilité, assumée jusqu'alors par l'employeur, de la constitution d'un revenu de retraite suffisant. De nos jours, un nombre grandissant d'employeurs offrent une forme de régime à cotisations déterminées avec pour résultat que les employés risquent d'avoir un revenu de retraite moindre qu'avec un régime à prestations déterminées. Les Canadiens ne semblent pas prendre de mesures pour compenser l'insuffisance des régimes de retraite d'employeur. Une récente étude de l'Institut canadien des actuaires et de l'Université de Waterloo a établi que les deux tiers des ménages canadiens prévoyant prendre leur retraite en 2030 n'économisent pas assez pour être en mesure de faire face aux frais obligatoires de subsistance comme ceux relatifs à l'alimentation, à l'hébergement, à l'habillement, au transport,

aux soins de santé, à l'énergie et aux impôts. Pour disposer d'un revenu permettant de payer ces dépenses, les Canadiens à la retraite auront besoin d'une combinaison de la Sécurité de la vieillesse, du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, de propriété immobilière, de participation à un régime de retraite en milieu de travail et d'économies provenant de régimes enregistrés d'épargne-retraite et de placements non enregistrés.

La sécurité du revenu à la retraite est un des principaux défis qui se dresse actuellement devant les travailleurs approchant de la fin de la vie active. Une étude récente de Statistique Canada a révélé que les travailleurs à revenu élevé connaîtront, vers l'âge de 75 ans, une baisse plus importante de leur revenu que les travailleurs à revenu moins élevé à cause de l'incidence du soutien du revenu du système de pensions public (RPC/RRQ, Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti).

Aider les Canadiens à se préparer en vue de la retraite

Inciter les Canadiens à assumer une plus grande part de responsabilité pour assurer la sécurité financière de leurs vieux jours est une préoccupation qui est de plus en plus au centre de la politique fiscale du gouvernement du Canada. Les deux derniers budgets du gouvernement fédéral contenaient des mesures fiscales et autres destinées à encourager les Canadiens à épargner davantage en vue de la retraite.

Pendant de nombreuses années, les Canadiens ont été de grands épargnants. En mars 1982, par exemple, ils ont mis de côté 21,2 pour cent de leur revenu disponible. Depuis lors, le taux d'épargne des Canadiens a reculé constamment pour s'établir à un maigre 0,8 pour cent en décembre 2007. « Pendant de nombreuses années, les Canadiens ont été prudents sur le plan financier, épargnant davantage que leurs vis-à-vis au sud de la frontière », fait remarquer le directeur général - Gestion de placements, BMO Banque privée Harris, Ian Niven.

« Au cours des dernières années, les Canadiens ont dépensé avec moins de retenue. Leur niveau d'épargne a chuté et le gouvernement aimerait les voir réintégrer le club des épargnants. Le ministère des Finances a fait des réelles tentatives pour amener les gens à investir et à se constituer un panier d'économies de façon à moins dépendre de l'État sur le plan financier ».

La plus récente initiative gouvernementale dans ce domaine a pris la forme du nouveau compte d'épargne libre d'impôt (CELI) proposé dans le budget de 2008. À partir de 2009, les Canadiens de 18 ans et plus pourront verser jusqu'à 5 000 \$ par année dans un CELI qui seront placés dans n'importe quel type de placement et bénéficier d'un revenu de placement libre d'impôt, y compris au retrait des fonds.

Le CELI exercera un attrait auprès des Canadiens à divers titres. Les personnes âgées pourront s'en servir pour disposer d'un revenu libre d'impôt qui ne compromettra pas leur admissibilité à la Sécurité de la vieillesse. Ce compte sera également attrayant pour les jeunes épargnants comme pour ceux qui s'activent à se constituer un capital pour la retraite.

Parmi les autres modifications importantes survenues ces deux dernières années, signalons le fractionnement du revenu pour les aînés et le relèvement de 69 à 71 ans de la limite d'âge pour posséder un REER, deux mesures pour inciter les travailleurs plus âgés à rester sur le marché du travail tout en continuant de

« Pendant de nombreuses années, les Canadiens ont été de grands épargnants. En mars 1982, par exemple, ils ont mis de côté 21,2 pour cent de leur revenu disponible. Depuis lors, le taux d'épargne des Canadiens a reculé constamment pour s'établir à un maigre 0,8 pour cent en décembre 2007.

« Pendant de nombreuses années, les Canadiens ont été prudents sur le plan financier, épargnant davantage que leurs vis-à-vis au sud de la frontière », fait remarquer le directeur général - Gestion de placements, BMO Banque privée Harris, Ian Niven. « Au cours des dernières années, les Canadiens ont dépensé avec moins de retenue ».

toucher une pension partielle et d'acquérir des prestations. Ces mesures incitent aussi les gens qui bénéficient de l'aide gouvernementale à entrer sur le marché du travail et à faire carrière. « Le gouvernement a finalement cédé et s'est adapté à la réalité d'aujourd'hui en ce qui a trait à la retraite », résume M. Niven.

Maintenant qu'un plus grand nombre de personnes prennent leur retraite et que l'espérance de vie moyenne des Canadiens s'allonge, la gestion du risque combinée à la constitution d'un revenu prévisible prend le pas sur l'accumulation et la gestion du capital comme enjeu de la planification en matière de retraite. « L'une des nombreuses idées fausses en matière de planification de la retraite est que pour se préparer une belle retraite, il suffit de tirer le meilleur parti de son REER ou d'économiser suffisamment et de faire des placements pour faire croître son capital », affirme le professeur agrégé de la Schulich School of Business, York University, Moshe A. Milevsky, également membre du Conseil consultatif sur la retraite de BMO Banque de Montréal. « En fait, ce programme n'est qu'un début. Nous entrons dans une période de gestion du risque financier des particuliers, nouvelle réalité qui va faire ombrage à la gestion du patrimoine des particuliers ».

« L'une des nombreuses idées fausses en matière de planification de la retraite est que pour se préparer une belle retraite, il suffit de tirer le meilleur parti de son REER ou d'économiser suffisamment et de faire des placements pour faire croître son capital », affirme le professeur agrégé de la Schulich School of Business, York University, Moshe A. Milevsky, également membre du Conseil consultatif sur la retraite de BMO Banque de Montréal. « En fait, ce programme n'est qu'un début ».

S'assurer un revenu de retraite prévisible

L'allongement de l'espérance de vie implique que les baby-boomers auront à dépenser davantage durant leur retraite. La plupart des retraités ne peuvent se permettre des pertes en capital pendant la retraite puisqu'ils ne disposent pas du temps nécessaire pour reconstituer le capital perdu. Une planification financière prudente se base sur la prémisse qu'à l'approche de la retraite, l'investisseur a moins le goût du risque, attitude qu'il conservera par la suite. Mettre en place les conditions pour s'assurer un flux de revenu constant, prévisible et durable est essentiel pour une bonne qualité de vie à la retraite.

La *Life Insurance Marketing Research Association* a constaté que 76 pour cent des baby-boomers n'ont pas de plan pour convertir leur capital de retraite en un flux prévisible et durable de revenus. Que peut-on faire devant cette lacune?

Des chercheurs de l'Université de Pennsylvanie et de la Brigham Young University ont établi que la rente viagère peut procurer un revenu de retraite sûr à partir d'un capital de 25 à 40 pour cent moins élevé que celui qu'il faudrait avec tout autre type de placements.

La rente est une promesse de verser un revenu pendant la vie du bénéficiaire pour une durée convenue. En échange d'un versement forfaitaire initial, elle procure un revenu garanti tant que le rentier est vivant. « L'ajout de rentes dans un portefeuille de placements est probablement l'une des méthodes les plus efficaces pour obtenir un revenu garanti », affirme M. Milevsky. « Il est important de comprendre que la décision de constituer une rente est irréversible. Par conséquent, les gens ne placent pas tous leurs avoirs dans des rentes et ils prévoient des produits de revenu fixe, dans leur portefeuille, pour faire face aux dépenses courantes. » Il existe plusieurs formules de rente. La rente peut être indexée à l'inflation, elle peut porter sur une ou deux têtes et elle peut être constituée avec des fonds provenant de comptes enregistrés ou de comptes non enregistrés. La rente certaine fournit à l'investisseur un revenu régulier garanti pour une durée déterminée, après quoi les versements cessent et le contrat prend fin. La rente prescrite offre un traitement fiscal préférentiel

lorsqu'elle est constituée au moyen de fonds provenant d'un compte non enregistré. La rente anticipée offre des versements plus élevés aux personnes gravement malades. La rente peut également comporter une option permettant de fournir un revenu au conjoint survivant.

Les Canadiens disposent de nombreuses autres options de placement pour les aider à maximiser leur revenu de retraite.

Le revenu de dividendes de sociétés bénéficie d'une imposition plus favorable que le revenu d'intérêt. Les actions privilégiées, les fiducies de revenu et les fonds de revenu à capital fixe offrent un rendement relativement attrayant tandis que des instruments de placement comme les débetures convertibles et les billets liés aux actions offrent à l'investisseur une combinaison de revenu et de possibilité d'appréciation du capital.

Les fonds à cycle de vie forment une catégorie de fonds d'investissement relativement nouveaux au Canada; ils arrivent à échéance à une date spécifique, en général au terme d'une période de cinq ans ou plus, coïncidant avec un moment important, par exemple, celui de la retraite. Au fur et à mesure que la date d'échéance approche, la répartition de l'actif global du fonds s'ajuste automatiquement pour afficher une dominante plus prudente, aidant les investisseurs à tirer parti des occasions d'un marché en croissance, au début du placement, puis en préservant la valeur du fonds dans la période où celui-ci s'approche de l'échéance.

Sources :

- *Spending and Investing in Retirement: Is there A Strategy.* Society of Actuaries et LIMRA. 2006.
- *Personal Financial Planning: Baby Boomers Brace for Longevity Risk with Guaranteed Annuities.* Thomas C. Ammons, President, Affinity Advantage Financial, Middleton, NY. 2008.
- *Planifier sa retraite : les Canadiens épargnent-ils suffisamment,* Institut canadien des actuaires et Université de Waterloo. 2007.
- *Étude : Sécurité du revenu à la retraite de la population active,* Statistique Canada, 10 mars 2008.
- *Des stratégies pour gérer avec succès le risque de longévité,* BMO Groupe financier, 2006. www.bmo.com/retraiteavotreimage.
- *Croissance ou protection : les risques de la planification du revenu de retraite.* Moshe Milvesky pour BMO Groupe financier, 2007. www.bmo.com/retraiteavotreimage

Cet article a été rédigé par le Centre Info-retraite, de BMO Groupe financier, pour le compte de BMO Investissements Inc. Il a été écrit à des fins d'information uniquement. L'évaluation des placements doit être effectuée à la lumière des objectifs de placement de l'intéressé. Les éléments d'information du présent article ne doit pas être interprétés comme des conseils fiscaux à des tiers.

Invitation à passer à l'action

Devant l'évolution de la démographie et devant le nombre grandissant de Canadiens qui quittent la vie active, la planification de la retraite va prendre une tournure différente. Basée jusqu'à récemment sur l'accumulation d'un capital pour un avenir indéterminé, la planification reposera désormais sur une stratégie visant à faire fructifier le capital accumulé en vue de financer les dépenses de la retraite. Porté jusqu'à récemment vers les programmes d'épargne, l'intérêt du futur retraité s'orientera dorénavant vers la gestion du rendement des marchés, la préservation du pouvoir d'achat, la constitution d'apports continus de revenus et la gestion des retraits. Cette complexité accrue de l'univers financier signifie que les Canadiens devront consulter un conseiller financier professionnel afin de déterminer laquelle des nombreuses options du marché convient le mieux à leurs besoins actuels et futurs, parce que les décisions qu'ils prennent aujourd'hui seront déterminantes pour la façon dont ils vivront plus tard.